



SOMMAIRE

Introduction	P 1
Service ordinaire	P 2
Résultat général	P 2
Recettes exercice propre	P 2
Dépenses exercice propre	P 6
Service extraordinaire	P 8
Les lignes de force du budget 2009	P 9
Conclusion	P 12
Annexes	



Wavre, le 18 novembre 2008.

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames,
Messieurs,

Chacun connaît la situation de l'économie secouée par une crise à la dimension planétaire. En cette période de forte tension budgétaire, nous ne pouvons que réaffirmer notre volonté de maîtrise des dépenses publiques, dont nous ne nous sommes, par ailleurs, jamais exonérés. Cependant, il ne s'agit plus ici de faire des économies de «bout de chandelle» qui occulteraient notre vision à moyen ou à long terme.

Les temps changent, les contraintes financières se multiplient, les attentes se diversifient. C'est dans ce contexte exigeant que s'est élaboré le budget 2009.

C'est un budget dynamique, réactif, fidèle à notre engagement et adapté à notre temps et à ses défis : bonne gouvernance au sein de notre administration, développement durable, entretien et valorisation de notre patrimoine, de nos installations sportives ou scolaires, projets majeurs en matière culturelle ou d'aménagement du territoire... Notre budget porte aussi cette grande idée que notre ville se doit de rayonner et, partant, contribuer au rayonnement de notre province si souvent citée en exemple pour son dynamisme économique. Le budget 2009 nous donne les moyens de cette ambition tout en respectant les deniers publics. C'est un budget d'action et d'évolution.

Nous vous proposons d'en analyser les principaux postes:

Résultats globaux

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2008	EX 2009	Différence	Variation en %
Balance exercice propre	955 194,50 €	1 518 375,30 €	563 180,80 €	59%
Excédent exercices antérieurs	9 781 268,53 €	8 192 240,20 €	- 1 589 028,33 €	-16%
Prélèvement pour fonds de réserve	- 5 600 642,00 €	- 9 318 221,00 €	3 717 579,00 €	66%
Résultat général	5 135 821,03 €	392 394,50 €	- 4 743 426,53 €	-92%

Le résultat de l'exercice propre de 2009 se présente en équilibre avec un boni de 1.518.375€. Cette stabilisation provient essentiellement de la restructuration financière de notre GRD, nous y reviendrons.



Le résultat général dégagé se solde par un boni de 392.395€ soit 92% de moins que l'année précédente. Cette diminution pourrait être inquiétante mais il n'en est rien. En effet, souvenons-nous qu'en 2008 nous avons investi 8 millions d'euros en achat de terrains qui, une fois valorisés, seront revendus. Cette acquisition nous permettra d'atteindre deux objectifs : soutenir l'économie et l'emploi en favorisant le développement de notre parc industriel tout en réalisant un placement intéressant pour nos finances communales.

Par ailleurs, le prélèvement en faveur du fonds de réserve est le principal mode de financement de nos investissements, sans recours à l'emprunt. Il s'élève à 9 318 221€ soit une augmentation de 66%. C'est le signe d'une situation financière parfaitement saine.

Résultats de l'exercice propre

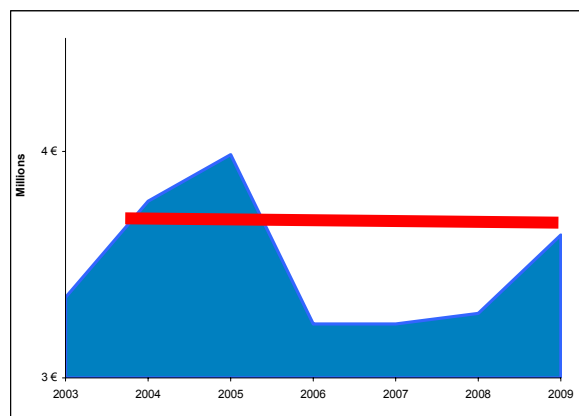
A l'exercice propre, les **recettes du service ordinaire** atteignent 36.524.342€ soit une hausse de 3.655.560 € ou 11 % depuis l'exercice précédent.

Les principales recettes se définissent comme suit :

- 1) **Le financement général des communes** ne représente que 9,9% des recettes de l'exercice propre soit 3.630.000€

Depuis 2006, à chaque présentation du budget, nous devons constater que la Ville de Wavre a été, injustement, spoliée de sa dotation de chef-lieu de province et qu'elle reçoit un montant très faible dans le cadre du financement général des communes. Nous espérons que cette situation allait se corriger en 2009 puisque l'on nous annonçait une réforme du financement général des communes. Nous l'attendions avec impatience. Notre attente fut vaine et notre déception encore plus grande...

EXERCICE	Financement général	Evolution par an	Evolution 2004-2009
2004	3 778 965 €		-4%
2005	3 984 521 €	5%	
2006	3 237 535 €	-19%	
2007	3 236 875 €	0%	
2008	3 284 517 €	1%	
2009	3 629 387 €	10%	





Que nous apprennent ces tableaux ?

- a) Le montant 2009 prend comme point de départ la dotation de 2007, sans tenir compte de la dotation de chef-lieu retirée en 2006. Nous nous retrouvons donc avec une dotation à peine équivalente à celle de 2004, soit une diminution de 4%. Première injustice !
- b) Le Ministre Courard nous annonce qu'en 2012, notre dotation sera augmentée de 29% par rapport à 2007. La belle affaire ! Il s'agit de 29% cumulés. Si nous nous livrons aux mêmes savantes simulations (!), nous constatons que nos dépenses, pour la plupart incompressibles, ont augmenté de 40% cumulés, en cinq ans. C'est une bien curieuse façon d'analyser les courbes ascendantes de l'inflation. Deuxième injustice !
- c) Enfin, la Province du Brabant wallon perdra 229 millions euros cumulés entre 2008 et 2028 puisque, en autres, nos communes ont un faible taux de fiscalité par rapport à la moyenne régionale. Ce sont donc les communes qui taxent le plus les citoyens, celles qui ont un fort taux d'endettement qui sont favorisées. La réforme du Fonds des Communes est une prime à la mauvaise gestion. Troisième injustice !

En n'accordant pas aux communes les moyens financiers correspondant à leurs responsabilités, la Région wallonne organise leur asphyxie financière. Ces restrictions budgétaires auront un impact sur l'activité économique en général puisque les communes réalisent près de 40% de l'investissement public. Leurs investissements sont vitaux pour le dynamisme et l'attractivité de notre région. Ils concourent à l'aménagement des territoires et à l'égalité des citoyens. Un nouveau débat, fondamental pour l'avenir de nos finances, devra, sans nul doute, être réengagé, dès les premiers mois de la future législature.

2) **les taxes et impositions** s'élèvent à 19.476.744€ soit 53% des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

- Le taux des centimes additionnels à l'IPP de 6% reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%. Il est évalué à 7.629.040 € (données 2007) et représente 39% des recettes prévues à l'exercice propre.



		2009	2008
Taxes et redevances communales	19%	3 636 175,68 €	3 243 126,98 €
Précompte immobilier	40%	7 789 254,85 €	7 736 412,85 €
Personnes physiques	39%	7 629 039,96 €	6 373 726,24 €
Automobiles	2%	422 273,23 €	422 273,23 €
Total	100%	19 476 743,72 €	17 775 539,30 €

- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier de 1400 reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1650 et celle de la Région wallonne entre 2400 et 2700. Son revenu s'élèvera à 7.789.255 €, soit 39 % des recettes prévues à l'exercice propre.
- la prévision de la taxe sur les automobiles ne nous étant pas encore parvenue, nous avons laissé le montant de 2008.

Malgré la hausse modérée que nous avons été contraints d'appliquer l'an dernier, la fiscalité reste parmi les plus basses de Belgique et garantit aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés. Notre engagement est pleinement respecté.

	Données 2009	Simulation sur base des taux 2007	
	Wavre	Brabant wallon	Région wallonne
Impôt des personnes physiques (IPP)	6%	6,47%	7,56%
	233 €/hab	251 €/hab	294 €/hab
Précompte immobilier (PrI)	1400	1803	2431
	238 €/hab	306 €/hab	413 €/hab



- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.636.176 € pour 2009, soit 10% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision est en augmentation de 393.049 € par rapport à celle de 2008, provenant pour 238.048€ de la taxe sur le ramassage et le traitement des immondices, en application des directives de la Région wallonne.

Il est bon de rappeler, une nouvelle fois, qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois.

3) **Les autres recettes** proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE,
- remboursements de charges d'emprunt par l'autorité subsidiante,
- locations immobilières et logements sociaux,
- participations des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 2 millions d'euros,
- prestations effectuées pour des tiers,
- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements. Relevons que le premier effet de la crise bancaire influence négativement ces recettes puisque, par mesure de prudence, nous n'avons pas inscrit les quelque 145.000€ perçus à titre de dividendes du Holding communal.
- la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD),
- la subvention provinciale (600.000€) dans le cadre du partenariat Province du Brabant wallon - Wavre Capitale,
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé qui passe de 1.300.859€ en 2008 à 2.595.749 € en 2009. L'an dernier, nous avons annoncé des mesures pour augmenter le rendement de notre Régie d'Electricité. C'est donc chose faite : un audit a eu lieu, permettant, sur base des investissements réalisés au cours des derniers exercices, d'augmenter la valeur de notre réseau et, par conséquent, la rémunération équitable (RAB) que nous pouvons en attendre. Nos propositions tarifaires doivent néanmoins encore être approuvées par la CREG.



Anne MASSON

Malgré cette révision, la libéralisation du secteur de l'énergie représente une perte nette annuelle de plus de 4 millions d'euros par rapport au revenu généré jusqu'en 2006 par notre Régie.

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 35.005.967 €, ce qui représente une augmentation de 3.092.380 € (10 % par rapport aux prévisions 2008).

1) Les dépenses de personnel représentent 50% du total des dépenses pour un montant de 17.521.430 € (+13%). Cette hausse de près 2 millions d'euros a plusieurs causes:

- Indexation des salaires :

Trois sauts d'index se sont succédés en 2008 ; une quatrième indexation est déjà appliquée pour l'exercice 2009.

- Service incendie :

Dans l'attente de la réforme des services incendie, nous avons souhaité revaloriser le statut pécuniaire de nos sapeurs-pompiers. En effet, la convention qui nous liait avec l'ensemble du personnel de notre Service incendie est arrivée à échéance en 2007 et devait faire l'objet d'un nouvel accord sur les demandes laissées en suspens depuis 2002. C'est ainsi que la nouvelle convention, intervenue en mars 2008, prend acte, suivant un phasage sur 2 ans, de l'application de nouveaux barèmes pour les prestations supplémentaires, nocturnes et dominicales ainsi que la reprise d'ancienneté des pompiers volontaires devenus professionnels. L'ensemble de ces mesures représente un coût supplémentaire de près de 800.000€ par an.

Par ailleurs, afin de répondre au nombre croissant d'interventions, nous avons également pris la décision d'augmenter l'effectif pour atteindre le cadre complet en recrutant 24 nouveaux sapeurs-pompiers.

Ce sont deux gestes forts que nous avons voulu faire envers les gardiens de notre sécurité. Ils ont un coût : de 4.025.000 € en 2005, nous passons, en 2009, à 6.538.000 € soit une augmentation de 62% en 5 ans. Il faut garder en mémoire que Wavre supporte à elle seule 45% des frais de ce centre de secours alors que 69% des interventions se déroulent en-dehors de notre entité.

- Centre 100 :



Anne MASSON

La mise en place opérationnelle du centre 100 prévue dès 2008 verra vraisemblablement le jour en 2009 suite à l'adhésion de toutes les communes concernées. Comme l'an dernier, c'est le même mécanisme de financement qui prévaut : après déduction de l'intervention fédérale, la charge sera répartie, sur base du nombre d'habitants, entre les communes, soit un coût net pour Wavre de 40.000€ (1,22€ par habitant). Une subvention provinciale devrait encore voir diminuer ce coût.

- Plan d'embauche communal

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre administration et de répondre efficacement aux demandes de nos concitoyens, nous avons ouvert 13 postes pour lesquels des recrutements sont déjà en cours :

Conseiller en environnement

Adjoint à la direction du service des Travaux

Assistants administratifs (Secrétariat général, Travaux, Finances, Personnel)

Ouvriers & Ouvriers Qualifiés

2) Les dépenses de fonctionnement atteignent 6.981.322€, soit 20% des dépenses de l'exercice propre. Elles sont en augmentation de 820.540€ ou 13 %.

Ce poste est particulièrement sensible à l'évolution des effectifs comme à l'augmentation des coûts d'énergie et d'eau. C'est aussi ici que nous retrouvons les principaux leviers de notre action.

Par ailleurs, après comparaison avec les communes de notre catégorie, la moyenne régionale et provinciale indique qu'à Wavre, les dépenses de fonctionnement sont parfaitement maîtrisées comme l'indique ce tableau :

Dépenses	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	160 €	204 €	189 €	189 €

3) Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 10.081.870 €, soit 30 % des dépenses de l'exercice propre et augmentent de 314.603 € ou 6% par rapport aux prévisions pour 2008.

Les principales dépenses de transfert sont :

- i. la dotation à la Zone de Police : 4.763.259€ (+5,2%)
- ii. la dotation au CPAS : 4.350.000€ (+2,4%)
- iii. les subsides aux différentes associations culturelles, sportives ou à vocation économique



- 4) **Les dépenses relatives à la dette**, en constante diminution s'élèvent à 421.345 € en ne représentant plus qu' 1 % des dépenses de l'exercice propre.
En cette période de crise bancaire, nous pouvons nous réjouir de ne pas avoir contracté un seul emprunt depuis près de 10 ans. En effet, à l'heure actuelle, bon nombre d'emprunts sont grevés d'une structure qui évolue en fonction de la volatilité des marchés, ce qui augmente les taux d'intérêt en cas de tension.

Service extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 11.695.621€.

Aucun emprunt ne sera contracté.

Le financement des investissements se fera par:

- Subsidés: 985.000€
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 9.318.221 €
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire disponible : 442.400 €
- Fonds propres du service extraordinaire : 950.000 €

Le résultat général se solde par un boni de 47.430€.

Ces résultats sont fort différents de 2008 : bien que le montant total des investissements soit en constante augmentation, nous enregistrons une forte diminution des subsides, estimés l'an dernier à plus de 1.400.000 €. Cela démontre, une nouvelle fois, le désinvestissement de la Région wallonne à notre égard. S'il est évident que certains travaux inscrits ne seront entrepris qu'après la promesse ferme de ces subsides, d'autres ne pourront attendre indéfiniment et devront se réaliser sur fonds propres. Quant au solde global 2008, il s'élevait à 7.702.101€. Comme nous vous l'avons expliqué précédemment, cette érosion doit être interprétée comme un signe de bonne santé puisque nous avons réalisé, en 2008, des achats de terrains, profitables à moyen terme.

Les axes du budget 2009



Axe 1 : Garantir la sécurité

- Croissance de la dotation communale à la Zone de Police : + 5.2%
- Plan de prévention de proximité : 16.000€
- Augmentation significative de l'effectif du Service incendie et mise à niveau salariale : + 20%
- Equipement en matériel et aménagement de la caserne des pompiers : 485.000€
- Mise en œuvre opérationnelle du centre 100
- Entretien des bouches d'incendie : 80.000€

Axe 2: Embellir notre cadre de vie

Les grands travaux

- Entretien des voiries et trottoirs : 800.000€
- Aménagement du Centre de Limal : 650.000€
- Modernisation des automates de paiement (parkings) : 100.000€
- Egouttage : 427.500€

Le Plan Triennal

- Aménagement des voiries et égouttage
- Bois du Val : 800.000€
- Rue Sainte-Anne : 680.000€
- Montagne d'Aisemont : 450.000€

Entretien et valorisation de notre patrimoine

- Restauration de la Chapelle de Grimohaye : 50.000€
- Mise aux normes de sécurité des bâtiments communaux : 160.000€
- Travaux dans les salles culturelles : 26.000€
- Remplacement des corniches de la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre : 25.000€
- Aménagement et extension des cimetières (Limal & Bierges) : 678.000€
- Aménagement de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises : 342.000€
- Subside à la Régie de l'électricité : 540.000€

Renforcement la mobilité

- Aménagements urbains et de sécurité : 100.000€
- Travaux d'entretien extraordinaire : 150.000€
- Amélioration de la signalétique directionnelle du Parc industriel Nord : 50.000€
- Signalétique parkings PMR
- Création d'une Cellule «Mobilité» : 10.000€



Respect de l'environnement et entretien des espaces publics

- Entretien et balisage des sentiers : 30.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle : 25.000€
- Campagne de sensibilisation à la gestion des déchets : 10.000€
- Wavre, Ville fleurie & Plan Vert : 172.500€
- Installation de récupération d'eau de pluie : 25.000€
- Amélioration des performances énergétiques : 450.000€

Modernisation de l'administration pour un meilleur service aux citoyens

- Aménagement et extension du dépôt communal : 110.000€
- Aménagement des espaces de travail et d'accueil, achat d'équipement mobilier, informatique et de matériel d'exploitation : 1.050.000€
- Recrutement de personnel administratif et ouvrier
- Création d'une cellule « Festivités »
- Traduction du site internet wavre.be : 25.000€

Axe 3 : Donner sa place à chacun

Valorisation de notre enseignement

- Poursuite des travaux de rénovation des Ecoles du Centre, du Tilleul : 45.000€
- Fin des travaux d'aménagement de la nouvelle EIC : 20.000€
- Aménagement de la nouvelle Ecole des Beaux-Arts : 187.500€
- Construction de classes à l'Ecole-Vie : 200.000€
- Achat de mobilier et de matériel pédagogique : 163.000€
- Mise en réseau des bibliothèques : 30.000€

Mise en place de mesures de solidarité

- Augmentation de la dotation au CPAS : 4.350.000€ (+2.5%)
- Réduction de la redevance télédistribution : 16.000€
- «Ristourne-eau», prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes : 100.000€
- Organisation d'une journée de sensibilisation pour les personnes handicapées : 10.000€
- Programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics : 60.000€

Encouragement à la pratique du sport

- Soutien constant aux associations sportives
- Agrandissement des vestiaires à Limal et Bierges : 75.000€



- Renouvellement surface terrain de tennis Villagexpo : 370.000€
- Travaux divers centres sportifs : 250.000€
- Aménagement d'un terrain diabolins à Bierges : 20.000€
- Pose de clôtures (Bierges et Wavre) : 90.000€
- Achat matériel d'exploitation : 47.500€

Axe 4 : Investir aujourd'hui pour demain

- Achat de terrains : 1.350.000€
- Mesures favorisant la promotion des initiatives culturelles : 25.000€
- Maintien du subside à l'asbl « Wavre Centre-Ville » : 150.000€
- Etude de marché d'une salle culturelle polyvalente : 25.000€
- Forum des Jeunes : 15.000€
- Etude de rénovation urbaine : 100.000€



Conclusion

Assurer la qualité du service public, ce n'est pas forcément mettre **toujours plus de moyens**. C'est avant tout mettre **les bons moyens aux bons endroits**.

Augmenter la sécurité, améliorer le cadre de vie, mener des politiques de développement durable, soutenir les parcours scolaires, aider les plus faibles, augmenter l'emploi, renforcer le tissu socio-culturel, contribuer à l'économie régionale sont autant d'actes qui assurent le rayonnement de notre ville, aujourd'hui comme demain.

Le budget 2009 est à la fois un budget de continuité, de responsabilité et de progrès.

- **un budget de continuité** parce qu'il se fonde, encore et toujours, sur une gestion rigoureuse des deniers publics et qu'il est le prolongement d'actions initiées en début de mandature
- **un budget de responsabilité** qui pose des actes avec une ambition de résultat.
- **un budget de progrès** car il est le reflet d'une politique volontariste résolument tournée vers l'avenir.

Anne MASSON
Echevin des Finances